

ROLE DES LOISIRS DE NATURE DANS LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :

ILLUSTRATION A PARTIR DES LOISIRS EQUESTRES ET CYNEGETIQUES

DOMINIQUE VOLLET (IRSTEA UMR TERRITOIRES CLERMONT-FD), CELINE

VIAL (INRA, MOISA, MONTPELLIER ; IFCE)

Résumé :

Longtemps négligées, les Activités Physiques de Pleine Nature peuvent jouer un rôle important dans le développement territorial. Partant des exemples des loisirs équestres et cynégétiques, une grille des effets structurants et déstructurants en termes de développement territorial a été appliquée en retenant les théories de la base économique et de la ressource territoriale comme cadres théoriques principaux. À partir d'enquêtes spécifiques menées en Normandie (pour l'équitation) et dans huit zones d'étude (pour la chasse), les résultats tendent à montrer le caractère moteur des dépenses liées à ces activités (y compris en substituant à d'autres formes de loisirs externes aux territoires) en s'appuyant sur des ressources identitaires ou culturelles.

Mots-clés : Activités Physiques de Pleine Nature (APPN), géographie et économie des loisirs, chasse, équitation, développement territorial, théorie de la base économique, théorie de la ressource territoriale.

Role of back country sport in sustainable regional development. Some evidences from horse riding and hunting

Abstract:

Long neglected, back country sport can play an important role in territorial development. Based on the examples of equestrian and hunting leisure, a grid of structuring and destructuring effects in terms of development has been applied by retaining economic base and territorial resource as main theoretical frameworks. From specific investigations in Normandy (for riding) and in height study areas (for hunting), the results tend to show the basic nature of the expenses related to these activities (including substituting other external forms of leisure outside territories) on the basis of identity or cultural resources.

Keywords: back country sport, geography and economics of recreation, hunting, horseback riding, sustainable regional development, economic base theory, territorial resource theory.

Introduction

L'octroi des congés payés en 1936, qui sont progressivement passés de deux à cinq semaines en 1982, puis le passage aux 35 heures, ont considérablement augmenté le temps libre des français, qui est un des facteurs du développement du tourisme et des loisirs réguliers de proximité. Dans ce contexte, les espaces ruraux voient se développer des activités spécifiques, offrant la possibilité de profiter d'activités physiques de pleine nature (APPN). Celles-ci sont associées aux loisirs comme à la compétition, à la découverte du patrimoine et au maintien en bonne santé. Elles touchent deux grands types de publics : les touristes de passage et les résidents locaux (Bourg et Gouguet, 1998).

Dans cet article, nous interrogeons les effets en termes de développement territorial de l'engouement croissant des français pour les APPN. Nous étudions cette question à travers l'exemple de deux APPN présentant un ancrage territorial important : l'équitation et la chasse. Selon la classification de Marsac *et al.* (2012), ces deux activités présentent un rapport spécifique tant à l'espace qu'aux « us et coutumes ». D'autres points communs peuvent être relevés : le nombre de pratiquants concernés est élevé, il est possible de profiter de ces activités localement ou bien à distance de son lieu d'habitation, enfin il existe entre les territoires des différences marquées et croissantes dans la pratique de ces loisirs, les types de publics et les formes de pratiques étant extrêmement diverses. Dans ce cadre, nous formulons une double hypothèse : d'une part la capacité des territoires à développer des APPN serait dépendante de ressources territoriales spécifiques, culturelles ou environnementales, actives ou latentes, par opposition à des ressources territoriales génériques ; d'autre part dans le cas des pratiques qui utilisent ce type de ressources territoriales, des activités de services développées localement pourraient être en mesure de se substituer à d'autres loisirs

consommés à l'extérieur, cet effet de substitution aux importations représentant un enjeu de taille pour un avenir durable des espaces ruraux.

Nous proposons tout d'abord une grille d'analyse des effets structurants et déstructurants de l'équitation et de la chasse en termes de développement territorial. Puis, nous concentrant sur les effets économiques structurants de ces deux APPN, nous présentons les deux cadres théoriques mobilisés : les théories de la base économique et de la ressource territoriale. Nous apportons ensuite quelques éléments de discussion à partir de premiers résultats exploratoires.

1. Une grille d'analyse générale des effets structurants et déstructurants en termes de développement durable des APPN spécifiques à l'équitation et à la chasse

Bouchet et Bouhaouala (2007) ont développé une analyse des effets structurants et déstructurants liés à la diffusion des APPN dans les espaces naturels à partir d'un diagnostic de la littérature scientifique et spécialisée. Selon ces auteurs, étant donné « la croissance rapide et anarchique » des APPN, un bilan des effets (positifs et négatifs) liés à leur diffusion est un préalable nécessaire à l'analyse des enjeux liés à l'implantation ou à la gestion de ces activités pour les territoires supports, en vue de leur développement durable. Repartant de ce travail, nous proposons ici une grille d'analyse des enjeux en termes de développement durable inhérents à l'équitation et à la chasse en France (tableau 1). L'objectif de cette première analyse est d'identifier les ressorts d'un développement économique des territoires porté par ces APPN.

Insérer tableau 1

Insérer figures 1 et 2

Les deux exemples d'APPN présentés ci-dessus, l'équitation et la chasse, sont à la fois à l'origine d'effets structurants et déstructurants pour les territoires. Malgré la fragilité économique des entreprises de ces secteurs, les risques environnementaux liés à la surfréquentation qu'ils peuvent entraîner et les conflits d'intérêt et d'usage qu'ils peuvent susciter, nous soulignons leur importance grandissante pour le dynamisme des territoires ruraux et périurbains. Ils participent à l'entretien de l'espace, valorisent des zones peu utilisées et des ressources territoriales spécifiques -naturelles et culturelles-, créent des emplois, etc. Tout comme d'autres APPN, qui ont fait l'objet d'évaluations diverses (Gougnet et Hénaff, 2007), ils sont donc une source de retombées économiques directes et indirectes pour les territoires. Tandis que la pratique de l'équitation est en croissance constante, touchant principalement les jeunes filles, celle de la chasse tend à diminuer tout en concernant un public essentiellement masculin mais plutôt large en termes de catégories professionnelles. Dans les deux cas, la majorité de la pratique a lieu localement à proximité du lieu d'habitation, le nombre de pratiquants est élevé et les différences de pratiques entre zones tendent à croître. Les activités liées à la chasse et à l'équitation se concentrent dans certaines zones (Basse-Normandie, Rhône-Alpes ou Ile-de-France pour l'équitation ; Sologne, sud-ouest et Limousin pour la chasse), en lien avec les caractéristiques naturelles et culturelles locales (figures 1 et 2). Dans la suite de ce travail, nous choisissons de nous concentrer sur l'étude des effets économiques structurants que peuvent avoir ces deux APPN sur le développement territorial à partir de quelques exemples.

2. Quelle place pour des APPN spécifiques à forte composante identitaire dans les phénomènes de développement territorial ?

Pour analyser les effets structurants et durables d'APPN très particulières comme la chasse ou l'équitation, il nous semble nécessaire de mobiliser deux cadres théoriques complémentaires d'économie régionale : les théories de la base économique et de la ressource territoriale. Ils sont rarement mobilisés ensemble : pour cette raison, nous proposons d'examiner d'abord en quoi chacun d'entre eux peut séparément apporter à l'analyse des APPN dans le développement des territoires. Nous proposons ensuite, une vision plus systémique et territoriale intégrant la possibilité d'interactions entre offre et demande dans le cas d'APPN spécifiques.

2.1. Rôles des dépenses des pratiquants locaux et extérieurs dans une analyse de la croissance régionale par des modèles de la base « classiques »

Dans sa version la plus courante, la théorie de la base distingue les activités basiques, qui répondent à une demande extérieure, des activités non basiques, qui satisfont la demande locale. L'assise principale de la théorie est que l'entrée de revenus extérieurs joue un rôle moteur dans l'économie de la région (Talandier, 2009).

Les activités basiques ne représentent pas seulement les activités exportatrices de biens puisque cette théorie inclut la production locale de services consommés par les résidents permanents (retraités, migrants alternants) ou temporaires (touristes, excursionnistes dont les pratiquants de loisir extérieurs à la région) à condition que leurs revenus soient externes (Farness, 1989), constituant ainsi l'économie résidentielle de l'espace considéré (Davezies, 2008).

Ainsi, en regard de cette théorie, il convient de distinguer deux types de pratiquants d'APPN :

- Les *pratiquants extérieurs à la zone* : ils ont tous une source de revenus externe à la zone. Ils créent une demande supplémentaire auprès d'activités commerciales locales (hôtels-restaurants, commerce de détail, services récréatifs divers). Leurs dépenses peuvent donc être considérées comme motrices ou basiques par rapport à la croissance régionale.
- *Les pratiquants locaux* : hormis le cas des résidents permanents dont les revenus sont externes, les dépenses des habitants dont les revenus sont locaux ne peuvent pas stricto sensu être considérées comme basiques (Bangsund et Leistriz, 2003). Néanmoins, certains auteurs parlent de « contribution au développement local » (Leistriz *et al.*, 2002 ; Bangsund et Leistriz, 2003). Dans le cadre d'une conception « classique » des modèles de la base économique, les APPN jouent un rôle d'autant plus fort sur la croissance que les 3 leviers principaux identifiés sont actionnés (c'est-à-dire que :
 - 1) le volume budgétaire des pratiquants extérieurs est élevé (levier N°1),
 - 2) la propension à dépenser localement des pratiquants locaux est forte (levier N°2),
 - 3) in fine, l'effet multiplicateur est élevé (levier N°3).

Insérer figure 3

2.2. Les mécanismes d'activation des ressources territoriales cynégétiques et équestres

Les différences de comportement de dépenses entre régions (autrefois négligeables et actuellement croissantes, notamment pour les APPN) sont importantes à prendre en compte pour mettre en évidence le caractère plus ou moins structurant des APPN. En effet, il semble difficile d'ignorer l'accroissement des mobilités liées à la consommation et la concentration

des APPN (notamment équestres et cynégétiques : cf. précédemment). Tandis que certaines APPN mobilisent des ressources génériques (c'est-à-dire totalement transférables et pour lesquelles le prix représente le critère d'appréciation de l'échange), d'autres choisissent de faire appel à des ressources dites spécifiques (qui impliquent des coûts élevés de transfert en raison d'un lien fort avec le territoire de production). Les APPN à fort ancrage local s'appuient sur de véritables ressources territoriales au sens de Colletis-Wahl et Pecqueur (2001). La révélation puis la valorisation d'une ressource spécifique latente cynégétique ou équestre impose l'existence d'une convergence tant des intérêts que des représentations des principaux acteurs concernés, aboutissant ainsi à la constitution d'une ressource territoriale au sens de Gumuchian et Pecqueur (2007). Ainsi, la constitution d'une offre de produits de terroir à partir de produits de venaison ou d'un circuit équestre valorisant des paysages spécifiques représentent-ils des exemples de produits dits « spécifiques » car difficilement transférables dans d'autres territoires (à l'opposé d'offres de produits équestres plus génériques misant sur des prix attractifs). Pour Maillat et Matteaccioli (2004) « les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socio-culturelles peuvent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local ». En parallèle, Lévy et Lussault (2003) affirment que les « ressources sont toujours inventées, parfois bien longtemps après avoir été découvertes, comme la haute-montagne, comme gisement touristique ». Les ressources territoriales liées à la chasse et à l'équitation se trouvent typiquement dans cette situation, s'appuyant sur des traditions historiques souvent longues. Par exemple, Scherrer (2002 : 21) souligne que le tableau de la Fédération des associations de chasseurs de l'Europe (FACE) relatif aux différents modes de chasse en Europe montre que la France, au croisement d'influences culturelles et historiques, est le pays où les modes de chasse sont encore les plus diversifiés (chasse à tir (arme à feu ou arc), vénerie, chasse au vol, chasses traditionnelles). Cette diversité de ressources spécifiques ancrées dans les territoires est très propice à la

réinvention de nouvelles ressources intégrant les nouvelles attentes sociétales et menant à une « chasse socialement utile et écologiquement acceptable » (Scherrer, 2002 : 193).

Toutefois, les mécanismes d'activation de ce potentiel sont complexes. Il existe un grand nombre de ressources spécifiques latentes, dont la transformation en ressource spécifique révélée puis sa valorisation marchande sous forme d'actif territorial implique l'existence de coordinations locales efficaces. L'innovation permettant de révéler les ressources territoriales nécessite l'existence d'un opérateur « qui, par son rôle particulier d'interface entre le territoire et le marché, est susceptible de favoriser des mécanismes de réciprocité entre les processus de valorisation et de révélation » (François, 2008). Le tourisme est souvent mis en avant pour jouer ce rôle car il révèle de nombreuses ressources grâce au regard extérieur jeté sur le territoire : le tourisme incite à une « réhabilitation » des pratiques dites « traditionnelles » (ce que Jean Viard qualifie d'« économie de la réutilisation » ; Cf. les expériences de valorisation de la faune, Scherrer 2002 : 188 ; Mac Kay et Campbell, 2004).

En résumé, à travers l'étude des exemples de l'équitation et de la chasse, nous nous demandons dans quelle mesure les APPN peuvent s'intégrer dans une dynamique de développement territorial. Nous nous proposons d'éclairer cette question à partir de la complémentarité des cadres théoriques de la base économique et de la ressource territoriale. Plus précisément, nous observons quelques aspects particuliers de la complémentarité entre ces deux cadres théoriques par rapport aux enjeux de développement durable, notamment la substitution entre différents types de loisirs et la « réutilisation » de pratiques traditionnelles par de nouveaux enjeux environnementaux ou sociaux pour les transformer en ressources territoriales.

2.3. Vers une analyse systémique et territoriale entre offre et demande des APPN spécifiques

L'analyse systémique de la place des APPN intégrant théories de la base et de la ressource territoriale part du constat qu'une partie de l'activité locale satisfaisant une demande locale spécifique peut constituer une activité motrice.

Comme l'avait déjà identifié Tiébout (1956), les différences de comportement de dépenses entre régions (autrefois négligeables et actuellement croissantes sous l'effet de nombreux facteurs, notamment le développement des produits et services spécifiques) rendent plus compliquée l'application du modèle de la base économique. En effet, il semble difficile d'ignorer l'accroissement des mobilités liées à la consommation (e-commerces, loisirs, etc...) et la concentration des loisirs (notamment équestres et cynégétiques : Cf. précédemment). Ces différences de comportement de dépenses peuvent jouer de plusieurs façons (figure 4) :

a) côté offre, une offre culturelle, de loisirs de nature, de commerces plus spécifique et diversifiée peut détourner une partie de la consommation externe vers l'intérieur de la région (levier N°4) ;

b) côté demande, une modification de préférences, de goûts peut susciter des offres plus spécifiques et diversifiées (levier N°5) ;

c) une consommation locale différente, plus en recherche de produits spécifiques, peut faciliter la conception de nouveaux produits ou services qui seront ensuite exportés en raison de leur spécificité (levier N°6). C'est le cas de la région de Philadelphie où il a été montré qu'une région plutôt autarcique pouvait connaître une croissance solide en développant les synergies entre des activités complémentaires et très spécifiques (Cortright, 2002 ; Markusen et Schrock, 2006).

Insérer figure 4

Chacun des leviers correspond à des mécanismes économiques différents et à des modes d'action différents. Le levier N°4 révèle ce que Markusen (2007) nomme « *consumption base* » (base de consommation) (qu'elle applique aux activités culturelles). En raison de leur spécificité importante, ces activités de service sont considérées comme « base de consommation » dans la mesure où ils peuvent se substituer à des activités auparavant importées. Contrairement à des APPN génériques (qui jouent sur le prix faible pour attirer des pratiquants), les APPN spécifiques sont en mesure d'inciter des pratiquants locaux à abandonner des pratiques de loisirs externes pour préférer des pratiques locales. A notre sens, il est possible de considérer les dépenses des pratiquants locaux d'APPN spécifiques comme « basiques » (au sens de base de consommation) : s'il n'y avait pas ce type de loisir, il semble probable qu'une part plus importante (à estimer pour chaque territoire et chaque APPN spécifique) de dépenses de loisirs aurait lieu à l'extérieur de la région. Celle-ci est très variable selon les caractéristiques des zones, des catégories socio-professionnelles (CSP) des pratiquants, etc...

Les leviers N°5 et 6 correspondent aux mécanismes d'innovation liés à l'activation des ressources territoriales. Cette approche territoriale et systémique amène à reconsidérer l'intérêt des stratégies d'import-substitution ou de substitution aux importations qui sont conceptualisées dans ce cadre comme la rencontre latente entre de nouveaux biens ou services, qui peuvent devenir effectives si l'opportunité est saisie. Celles-ci commencent d'ailleurs à être intégrées dans les préconisations adressées aux praticiens du développement local en Amérique du Nord, ouvrant ainsi la possibilité de « *policy-induced changes in the consumption basket mix* » (« changements de politiques publiques jouant sur la constitution du panier de consommation ») (Markusen, 2007).

3. Des investigations de terrain adaptées à chaque loisir et centrées sur des zones aux profils très différents

Pour apporter de premiers éléments de réponse à notre hypothèse, deux enquêtes de terrain quantitatives ont été conduites. Leur but était d'observer si les spécificités locales modifient ou non la façon dont dépensent les chasseurs et si les activités équestres et cynégétiques constituent ou non des ressources territoriales (activées ou latentes).

3.1. Enquêtes au cours de manifestations équestres dans une zone très réputée : la Basse-Normandie

La région Basse-Normandie est connue comme étant la première région équine française, où le cheval et l'équitation sont largement intégrés à l'image du « terroir » normand (Frémont, 2014). Avec 100 000 chevaux sur son territoire, la Basse-Normandie est une zone d'élevage équin par excellence mais elle est aussi la première région française en termes de nombre de licenciés/1 000 habitants, avec 40 000 licenciés. Plus de 1 000 journées de manifestations équestres sont organisées par an. Mais surtout, elle comprend deux haras nationaux sur son territoire et accueille depuis 2005 Hippolia, le pôle de compétitivité filière équine (REFErences, 2011).

Plus précisément, nous avons profité du regroupement de cavaliers effectifs et potentiels qui a lieu durant les manifestations organisées au Haras du Pin (département de l'Orne)¹. Nous avons interrogé en 2012 des participants et spectateurs de deux événements équestres qui avaient lieu sur le site : l'Equirando 2012 et le Grand Complet du Haras du Pin 2012.

¹ Le Haras du Pin fait partie de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), établissement public national à caractère administratif. L'IFCE se positionne aujourd'hui comme un opérateur prestataire de services à l'ensemble de la filière cheval et du développement territorial.

L'Equirando est l'un des plus grands rassemblements européens de randonneurs à cheval. En 2012, 1 184 participants et plus de 500 spectateurs se sont joints au Haras du Pin. Le Grand Complet du Haras du Pin est un concours complet d'équitation qui se déroule chaque année au Haras du Pin depuis 2010. L'édition 2012 a rassemblé 250 participants et 15 000 spectateurs.

Ainsi, 24 spectateurs et 40 participants de l'Equirando et 301 spectateurs et 90 participants du Grand Complet ont été interrogés en vis-à-vis au cours d'entretiens d'une dizaine de minutes et ont donné des questionnaires exploitables (N = 455). Nous avons interrogé les pratiquants et non-pratiquants sur leurs potentielles habitudes en matière d'équitation, les motivations qui les ont conduits ou pourraient les conduire à pratiquer, les conséquences effectives ou potentielles de la pratique de l'équitation sur leur consommation d'autres loisirs.

3.2. Enquêtes auprès des chasseurs de territoires aux caractéristiques cynégétiques très diversifiées

Dans le cas de la chasse, des enquêtes auprès de chasseurs et de structures de chasse ont été menées pour connaître de façon très détaillée le niveau et la localisation des dépenses de la société et des dépenses personnelles dans huit zones d'étude. Tandis que certaines zones se caractérisent par des ressources cynégétiques territoriales véritablement actives en mesure d'attirer des chasseurs extérieurs (sur Amilly surtout et Murat dans une moindre mesure où le grand gibier est très attractif), d'autres zones ont des ressources plus latentes, même si elles sont très spécifiques (chasse aux migrateurs sur Mimizan). Un minimum d'une trentaine de questionnaires valides a été complété sur chaque zone, permettant ainsi d'obtenir un échantillon final de 380 chasseurs.

Le choix des zones d'étude a été conçu pour fournir un ordre d'idée des contributions possibles de la chasse au développement territorial. Pour cela, il a été tenu compte de trois types de variables susceptibles d'influer a priori sur l'impact de la chasse. Ces trois variables sont le poids des chasseurs par rapport à la population en âge de chasser, la provenance des chasseurs (locale ou extérieure) et leurs profils (gibier chassé, pratique de chasse individuelle ou collective). Comme Pinet (1993), nous proposons de distinguer cinq types de gibier : le petit gibier, deux catégories pour le grand gibier en précisant s'il s'agit de grand gibier de montagne, le migrateur terrestre et le gibier d'eau. Le critère de densité de la population étudiée est employé dans le choix des zones parce qu'il représente un facteur explicatif majeur du niveau du multiplicateur des dépenses. Retenant ces éléments de diversité, huit zones d'étude ont été retenues (tableau 2).

Insérer tableau 2

4. Résultats et discussion

4.1. L'équitation, un loisir attractif qui supplante d'autres activités locales ou extérieures

Parmi les 455 personnes interrogées au cours de manifestations équestres, 376 (82,6%) sont des cavaliers pratiquants (il s'agit de spectateurs ou participants) et 79 (17,4%) sont des néophytes (spectateurs n'ayant aucune connaissance particulière du cheval et de l'équitation). Parmi les néophytes, plus de 10% déclare que le fait d'assister à ce type de manifestation équestre leur donne envie de pratiquer l'équitation (30% pour l'Equirando, 13% pour le

Grand Complet). On observe un pourcentage plus élevé pour l'Equirando qui concorde avec le fort engouement actuel de la population pour les loisirs équestres.

Parmi les néophytes à qui la manifestation donne envie de monter à cheval, ils envisageraient tous de pratiquer dans leur département d'habitation.

D'autre part, pour la moitié d'entre eux, le fait d'envisager la pratique d'une activité équestre aurait des conséquences sur leur consommation d'autres loisirs (abandon d'autres formes de loisirs notamment).

Parmi les participants et spectateurs interrogés qui sont cavaliers amateurs ou professionnels (soit 376 répondants), plus de 20% expliquent que le fait d'assister à ce type de manifestation équestre leur a donné envie de pratiquer l'équitation avant qu'ils soient cavaliers (20% pour l'Equirando, 27% pour le Grand Complet).

Plus du tiers des cavaliers interrogés (36%) déclarent que le fait d'avoir choisi de pratiquer une activité équestre a eu des conséquences sur leur consommation d'autres loisirs (30% pour l'Equirando, 37% pour le Grand Complet). Il s'agit notamment de l'abandon d'autres formes de loisirs (Fig. 5) : deux tiers des cavaliers concernés évoquent des loisirs locaux, 29% (soit 39 cavaliers, 10% du total des cavaliers interrogés) expliquent que la pratique de l'équitation dans leur département d'habitation se substitue à d'autres pratiques à l'extérieur et moins de 10% citent des activités de la vie de tous les jours.

Insérer figure 5

Les résultats montrent donc que les événements équestres attirent des individus non-initiés et curieux de découvrir l'équitation. Or, assister à ces manifestations leur donne envie de pratiquer l'équitation, loisir qu'ils pratiqueraient à proximité de leur résidence, tout comme cela a incité les cavaliers interrogés à débiter l'équitation. Des différences régionales, comme la concentration de manifestations équestres, peuvent donc inciter la population locale à

pratiquer l'équitation. On retrouve cet effet amplificateur d'une spécialisation régionale sur la pratique équestre dans d'autres contextes comme celui de l'Islande, pays qui compte environ 240 chevaux pour 1000 habitants contre une moyenne de 13 en Europe et où le tourisme à cheval et autour du cheval se développe rapidement. La pratique équestre y est largement répandue parmi les Islandais, touchant 12% de la population totale (contre environ 3% en France par exemple) et l'équitation étant le troisième sport olympique pratiqué dans le pays (Sigurdardottir, 2015).

D'autre part, la pratique de l'équitation semble être envisagée comme un substitut à d'autres loisirs. Les loisirs qui ont été abandonnés par les cavaliers interrogés pour pouvoir pratiquer l'équitation relèvent en grande partie du champ de la concurrence locale (vie sociale/sorties, sports et loisirs pratiqués localement). Néanmoins, pour 10% des cavaliers interrogés, la pratique de l'équitation se substitue à d'autres types d'activités qui seraient consommées à l'extérieur du territoire (voyages/vacances ou autres APPN). Un phénomène de « substitution aux importations » est donc constaté auprès d'une partie du public interrogé. Ces éléments vont dans le sens de notre hypothèse selon laquelle on pourrait considérer les dépenses d'une partie des pratiquants locaux de sport ou loisir équestre comme « basiques » (au sens de base de consommation).

4.2. Des niveaux de dépenses locales et totales des chasseurs plus élevés dans les territoires déjà très concernés par le loisir chasse²

Afin de tenter de dégager quelques caractéristiques générales concernant les dépenses des chasseurs, l'ensemble des questionnaires obtenus (380) a été traité en statistique multivariée,

² Les résultats complets en terme de retombées sont présentés par Vollet (2013) : il s'agit ici de présenter seulement les caractéristiques de dépenses dans la perspective théorique présenté précédemment d'analyse des effets structurants et destructurants des APPN.

plus précisément par une Analyse des Correspondances Multiples(ACM). Chaque variable a été regroupée en moyenne entre trois et quatre classes (encadré 1).

Encadré 1 : Les classes retenues pour l'Analyse des Correspondances Multiples

Les codes des principales variables utilisées dans les ACM figurent entre parenthèses.

Nombre de chasseurs : moins de 200 chasseurs, entre 200 et 600, et plus de 600 chasseurs.

Premier gibier chassé (1^{er} GC) : il s'agit du gibier le plus cité par les chasseurs et il représente plus de 50% des chasseurs : Grand Gibier (1^{er} GC-GG) ; Migrateur Terrestre (1^{er} GC-MT) ; Petit Gibier (1^{er} GC-PG).

Moyenne d'âge : 45 – 50 ans, 51 – 55 ans, 56 – 60 ans.

Revenu moyen net par mois et par chasseur : 500€ (Rev moy<500), 500-1500€ (Rev moy 500-1500), 1500 – 2000 € (Rev moy 1500-2000), 2000 – 2500 € (Rev moy 2000-2500), 2500 – 3000 € (Rev moy > 2500).

Dépenses moyennes par an et par chasseur : inférieures à 2000 € (Total dep<2000), de 2000 à 2500 € (Total dep2000-2500) et plus de 2500€ (Total dep>2500).

Structures de chasse : ACCA (Struct-100 %ACCA) ; chasses Familiales (Struct-X% F) ; chasses Privées (Struct-X% P).

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) : Ouvriers (CSP-Ouvrier), Employés-Cadres (CSP-Empl-Cadr), Cadres-Chefs d'entreprise (CSP-Cadre-CE), Agriculteurs-Employés (CSP-Agri-Empl), Employés-Cadres (CSP-Empl-Cadre), Agriculteurs (CSP-Agri). Des classes « mixtes » entre deux catégories socioprofessionnelles ont été mises au point en raison de la difficulté de faire émerger une seule d'entre elles dans les exploitations statistiques.

Pourcentages des dépenses locales par rapport aux dépenses totales : < 60% (%dep loc/dep total<60), 60-70% (%dep loc/dep total 60-70) et > 70% (%dep loc/dep total>70).

Afin de mettre en évidence d'éventuels liens entre la propension à dépenser localement (c'est-à-dire le pourcentage des dépenses locales par rapport aux dépenses totales) et les autres variables, nous avons retenu les variables suivantes : le premier gibier chassé, le revenu moyen, le total des dépenses par chasseurs et la catégorie socioprofessionnelle. Le pourcentage d'inertie cumulé pour les deux premiers axes est de 73,1% (Fig. 6).

Insérer figure 6

Il se dégage trois groupes (Fig. 6) :

- Un premier groupe très particulier concerne seulement les chasseurs de la Ferté Saint-Aubin, qui se caractérise par un revenu moyen élevé (en majorité des cadres ou chefs d'entreprise), un total des dépenses élevé de 2 000 à 2 500 € et la chasse de grand gibier (premier gibier). Dans ce groupe, le pourcentage des dépenses locales est relativement élevé (en moyenne 60-70%), notamment en raison du nombre important de chasseurs d'origine extérieure (provenant d'Ile de France en quasi-totalité).
- Le deuxième groupe a également une propension à consommer très forte (supérieure à 70%) tout comme le niveau total des dépenses (supérieures à 2 500 €). Toutefois, à l'inverse du précédent, les chasseurs sont plutôt des ouvriers avec un revenu moyen relativement faible (de 1 500 à 2 000 €). Le premier gibier chassé est surtout les migrateurs terrestres et les dépenses locales sont les plus importantes de l'étude. Les chasseurs de Mimizan sont très présents dans ce groupe.
- Le troisième et dernier groupe rassemble un groupe hétérogène de zones partageant une faible propension à dépenser localement inférieure à 60% (Amilly, Friville, Saint Laurent de Salanque, Murat et Ham) et principalement des chasses de petits gibiers, sauf à Murat : dans cette zone, les chasseurs extérieurs (originaires essentiellement des départements limitrophes) sont amateurs de grands gibiers et dépensent peu localement car ils trouvent dans leurs départements d'habitation des commerces spécialisés.

Contrairement à ce qui est observé pour la plupart des biens ou services dits « supérieurs » y compris d'autres formes de loisirs, dans le cas de la chasse, un niveau plus élevé de revenus

et/ou de dépenses totales n'implique pas forcément une plus faible proportion de revenus dépensés localement. À l'inverse, d'après nos observations, on peut même affirmer que plus les dépenses des chasseurs sont élevées, plus le pourcentage des dépenses effectuées au niveau local est important. De plus, les zones où le lien entre niveaux élevés de propension à dépenser localement et dépenses totales est le plus significatif correspond aux zones ayant des pourcentages élevés de pratiquants du loisir chasse par rapport à la population totale, comme sur la Ferté Saint Aubin (11,4%, 1 752 € de dépenses totales) et Mimizan (11,7%, 2 286 € de dépenses totales) (tableau 3).

Insérer tableau 3

Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés : la très grande spécificité de la zone de la Ferté caractérisée par une forte diversité du tissu commercial local (notamment pour le commerce spécialisé), la forte représentation dans notre échantillon de chasses en ACCA pratiqués majoritairement par des ouvriers au revenu faible mais dépensant beaucoup pour leur loisir préféré (Mimizan, Céret) de façon globale mais aussi locale (comme pour les autres postes de dépenses pour cette CSP). En fait, la relative corrélation entre la propension à dépenser localement et les dépenses totales peut s'expliquer soit par un effet d'économies de gamme entre commerces spécialisés sur la Ferté (les chasseurs parisiens appréciant la gamme de commerces spécialisés et spécifiques), soit par un effet CSP sur Mimizan ou Céret dans une moindre mesure.

Les analyses statistiques multivariées montrent que les zones ayant les pourcentages les plus élevés de chasseurs sont aussi celles où leur propension à dépenser localement est la plus forte soit en raison de l'existence d'une gamme variée de services spécifiques (cas de la Ferté Saint

Aubin), soit en raison de la densité des chasseurs qui entretiennent des liens de proximité forts liés à leur pratique de la chasse (au détriment d'autres formes de loisirs (cas de Mimizan)).

4.3 Quels mécanismes d'activation des ressources territoriales équestres et cynégétiques ?

Comme l'illustre les exemples suivants, la chasse comme le cheval sont vécus comme des vecteurs identitaires forts, ce qui implique des enjeux particuliers en termes de développement (Fig. 7).

Insérer figure 7

En Basse-Normandie, prenons l'exemple de la ville de Deauville qui, dès sa création en 1860, a misé en grande partie sur le domaine équin pour assurer sa réputation et mener à bien le développement économique de son territoire. Les activités équestres liées aux courses s'y sont développées petit à petit. La ville compte aujourd'hui deux hippodromes, un centre d'entraînement et une plateforme internationale pour la vente de chevaux de course. « *A Deauville, la première religion, c'est le cheval*. Ce dicton Deauvillais illustre bien le lien unissant Deauville au cheval » (Julien, 2015 : 176). Ce sont les ressources culturelles et géographiques de cette ville qui lui ont permis de développer cette activité hippique. Premièrement, « depuis cent cinquante ans, la station balnéaire utilise l'hippisme comme outil de développement touristique. Une telle utilisation n'est pas un simple complément de l'activité balnéaire, mais bien un substrat capable de créer une véritable identité » (Julien, 2015 : 176). Deuxièmement, un des grands avantages dont dispose Deauville est sa

localisation, de par sa proximité à la région parisienne mais aussi de par sa situation au cœur du pays d'Auge, grande région d'élevage équin (Julien, 2015 : 177).

Dans les enquêtes sur la chasse, nous avons observé dans nos entretiens des réticences (notamment dans les zones du groupe 2) souvent fortes, pour accueillir les chasseurs extérieurs bien que les arguments en faveur de leur accueil soient incontestables : coût croissant des dégâts de gros gibier pour les fédérations départementales, problème de régénération naturelle des forêts ou dans les plantations, diminution constante du nombre des chasseurs locaux, possibilité de développer un tourisme en basse saison. Leroy-Warnier et Caron (2009) ont ainsi identifié plusieurs types d'arguments limitant une convergence des représentations : la maîtrise des territoires de chasse, des oppositions fortes à la justification économique de l'accueil de chasseurs extérieurs (et en corollaire un attachement fort à des formes de chasse perçues comme « populaires et démocratiques »). En bref, l'acceptabilité sociale représente souvent, surtout dans le sud de la France (comme sur Murat ou Céret où des ressources cynégétiques plutôt latentes existent), un facteur limitant pour le développement de produits touristiques fondés sur l'accueil cynégétique.

Pour activer de façon durable et structurante des ressources latentes cynégétiques, il est donc primordial de veiller à analyser les doubles dimensions institutionnelle et organisationnelle des processus de spécification. Il est en est de même pour les ressources équestres, à la différence très forte que la construction institutionnelle s'appuie sur des acquis très anciens.

Par ailleurs, le caractère structurant et durable d'une APPN comme la chasse est très différent entre les trois groupes précédemment identifiés.

Dans le cas d'un accueil cynégétique « classique » (chasses payantes dites « commerciales », « à la journée », « aménagées ») tel qu'il est proposé dans le groupe 1 en Sologne, seul est assuré un point de chute sur un territoire de chasse, le chasseur devant chercher lui-même les prestations annexes (hôtellerie, restauration, etc.). De plus, les effets sur l'environnement

naturel d'une partie de ces chasses privées sont très négatifs sur l'équilibre agro-sylvo cynégétique (les concentrations de cervidés empêchant le renouvellement naturel de la forêt par des phénomènes d'écorçage et d'abrouissement). Dans les zones du groupe 1, nous avons pu observer l'existence de produits chasse type « clef en main » mais les liens avec le territoire sont d'autant plus faibles que la privatisation des territoires de chasse exclue les chasseurs locaux. La chasse peut être structurante de par le nombre de chasseurs extérieurs drainés et leur volume de dépenses mais pas forcément durable en raison des effets environnementaux et d'éviction par rapport à la population locale.

En revanche, des formes plus intégrées de tourisme cynégétique (telles que celles portées par l'association Actéon) ont été observées dans le groupe 2 (dans le sud-ouest et sud-est de la France). Elles impliquent de faire appel aux dimensions organisationnelles et institutionnelles des processus de spécification, et peuvent être en mesure d'enclencher des processus de développement territorial. En effet, des chasseurs accueillis et des touristes peuvent accompagner les chasseurs habituels du territoire (sur des espaces non exclusivement dédiés à la chasse) et les prestataires exercent d'autres activités complémentaires (agriculture, hôtellerie, etc.).

Conclusion

Les APPN connaissent donc un engouement croissant de la part de la population française. Les cas pratiques présentés ici, l'équitation et la chasse, en sont de bons exemples. De par la croissance de ces activités et leur fort ancrage territorial, nous avons été amenés à nous questionner sur le rôle **qu'elles peuvent jouer dans le développement économique de territoires locaux. L'analyse des effets structurants et déstructurants de ces pratiques en termes de développement durable souligne leur particularité de s'appuyer sur des ressources**

territoriales spécifiques (actives ou latentes). Dans le cadre du développement d'activités de services liées à l'équitation ou à la chasse, cette activation des potentialités territoriales locales semble conférer à ces activités la capacité de se substituer à d'autres loisirs qui seraient alors consommés à l'extérieur. Cependant, les doubles dimensions institutionnelle et organisationnelle des processus de spécification seraient nécessaires pour activer des ressources latentes, s'appuyant sur des identités fortes.

Ces premiers résultats (qui seraient à systématiser pour les différents types de loisirs) ouvrent un espace de recherche important pour mieux comprendre de quelle façon les APPN spécifiques peuvent ou pas nourrir des stratégies de développement territorial. Selon les territoires et les types d'APPN spécifiques, les leviers de développement identifiés ont des importances respectives très différentes (à la fois entre eux et par rapport aux APPN génériques). Dans certaines situations (territoires enclavés, faible pouvoir d'achat de la population locale, capacité d'innovation limitée), ce sont plutôt les phénomènes de substitution, qui jouent un rôle majeur, tandis que dans d'autres territoires plus innovants, à plus fort pouvoir d'achat, ce sont toutes les relations qui sont l'œuvre et rendent possibles un mécanisme cumulatif vertueux autour des APPN spécifiques. Ces mécanismes cumulatifs peuvent apparaître dans le cas d'APPN plutôt « concentrées » au sein de sites spécifiques comme d'APPN plus diffuses. Il conviendrait donc de développer de nouveaux travaux couplant économie territoriale et géographie avec des dimensions d'applications de ces disciplines dans le champ de la consommation pour asseoir ces premiers résultats et mieux comprendre le rôle actuel et potentiel des APPN dans le développement territorial.

Bibliographie

- Aznar O., Bretière G., 2010. Une lecture du travail bénévole des chasseurs en termes de services, *Vertigo*, Vol 10, n°2, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/9850>.
- Bangsund D., Leistriz F., 2003. Resident and Non-resident Hunter and Angler Expenditure, Characteristics, and Economic Effects, North Dakota, *Agribusiness & Applied Economics Report*, n° 507, p. 2001-2002.
- BIPE, 2015. *Evaluation de l'impact économique, social et environnemental de la chasse française*, 49 p., <http://www.chasseurdefrance.com/limpact-economique-social-et-environnemental-de-la-chasse-francaise/>
- Bouchet P., Bouhaouala M., 2007. Les parcs d'activités sportives récréatives en forêt : diagnostics et perspectives durables, *Téoros*, 26-2, p. 59-69.
- Bourg J.F., Gouguet J.J., 1998. *Analyse économique du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, 380 p.
- Colletis-Wahl K., Pecqueur B., 2001. Territories, development and specific resources: what analytical framework?, *Regional Studies*, vol. 35, n°5, p. 449-459.
- CSA, 2005. *La chasse en France*. Présentation du 25 avril 2006 (disponible sur : <http://www.chasseurdefrance.com/Decouvrir-la-chasse/Qui-sont-les-chasseurs/Qui-sont-les-nouveaux-chasseurs.html>).
- Davezies L., 2008. *La République et ses territoires*, Paris: Seuil, 110 p.
- Domingo J., 2015. La chasse enfin remerciée pour services rendus, *La revue nationale de la chasse*, n°816, p. 46-49.
- Farness D.H., 1989. Detecting the Economic Base: New challenges, *International Regional Science Review*, vol. 12, n°3, p. 319-328.

- François H., 2008. Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence, *Géographie, Economie, Société*, n°1, Vol 10, p. 133-152.
- Frémont A., 2014. Le cheval en Normandie, Colloque de Cerisy : « *Les chevaux: de l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires* », 17-22 mai 2014, Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle.
- Gouguet J.J., Hénaff N., 2007. *L'enjeu économique des sports de nature. L'exemple du Limousin*, Le point sur..., p. 131-146, disponible sur www.cdes.fr.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, 254 p.
- Harris R., 2011. Models of Regional Growth: Past, Present and Future, *Journal of Economics Survey*, vol 25, n°5, p. 913-951.
- Jez C. (dir.), 2014. *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, Editions Quae, 158 p.
- Julien M., 2015. Le spectacle des courses à Deauville : composante de l'identité territoriale de la station balnéaire, in Pickel-Chevalier S., Evans R. (dir.), *Cheval, tourisme et Sociétés*, Hors-série de la revue Mondes du tourisme, Juin 2015, p. 176-187.
- Le Caro Y., 2007. *Les loisirs en espace agricole*, Presse universitaire de Rennes, collection « géographie sociale », 431 p.
- Leistriz F., Hodur N., Bangsund D., 2002. Socioeconomic impacts of the conservation reserve Program in North Dakota, *Rural America*, vol. 17, n°3, p. 57-65.
- Leroy-Warnier L., Caron A., 2009. Tourisme cynégétique, Enjeux d'un levier de développement en devenir, illustration de l'exemple lozérien, Colloque SFER « *Chasse, territoires et développement durable : outils d'analyse, enjeux et perspectives* », 25-27 mars, Clermont-Ferrand.

- Lévy J., Lussault M. (dir), 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Saint-Juste La Pendue, Belin, 1034 p.
- Mac Kay K., Campbell J., 2004. An examination of residents supports for hunting as a tourism product, *Tourism Management*, n° 25, p. 443-452.
- Maillat D., Matteaccioli D., 2004. Préface, In Camagni R., Maillat D., Matteaccioli D., *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Institut de recherches Economiques et Régionales, Neuchâtel, Editions EDES, p. 1-15.
- Margarian A., 2013. A Constructive Critique of the Endogenous Development Approach in the European Support of Rural Areas, *Growth and Change*, vol 44, n°1, p 1-29.
- Markusen A., 2007. A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy, *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n°1, April, p. 9-23.
- Marsac A., Lebrun A.M., Bouchet P., 2012. Tourisme durable et expériences touristiques : un dilemme, *Proposition d'un dispositif d'analyse appliqué à l'itinérance en milieu rural, Management et Avenir*, n°56, p. 134-153.
- Mounet C., 2012. Confits et reconfigurations socio-spatiales autour du sanglier, *Economie Rurale*, n°327-328, p. 79-95.
- Pinet F., 1993. *Les chasseurs en France*. Édition Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs, 103 p.
- REFERENCES (Réseau Economique de la Filière Equine), 2011. *Panorama économique de la filière équine*, Editions Institut Français du Cheval et de l'Equitation, 241 p.
- Scherrer V., 2002. *Réinventer la chasse au XXI^{ème} siècle*, Journal Officiel de la République Française, avis et rapports du Conseil Economique et Social, 266 p.

- Sigurdardottir I., 2015. Identifying the success criteria of the Icelandic horse based tourism businesses: interviews with operators. in Pickel-Chevalier S., Evans R. (dir.), *Cheval, tourisme et Sociétés*, Hors-série de la revue Mondes du tourisme, Juin 2015, p. 150-160.
- Talandier M., 2009. Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus, *Géocarrefour*, vol. 83, n°4.
- Vial C., Aubert M., Perrier-Cornet P., 2011a. Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3, p. 549-573.
- Vial, C. Perrier-Cornet P., Soulard C., 2011b. Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?, *Numéro spécial de la revue Fourrage sur « L'utilisation des ressources prairiales et du territoire par le cheval »*, n° 207, p. 165-172.
- Vial C., Pèpe C., 2015. Impact environnemental des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie, *Equ'idée*, mai 2015, article 1, 7 p.
- Vollet D., 2013. Analyse de l'impact économique de la chasse sur l'emploi local en France, Quelles perspectives pour un développement territorial durable des activités de loisirs ? *Téoros*, Vol 32, n°1, p. 56-68.

Tableau 1 : Grille d'analyse des effets structurants et déstructurants des APPN spécifiques à l'équitation et à la chasse en France

Effets structurants	Un nombre élevé de pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> - 2,2 millions de cavaliers (enquête TNS Sofres-FIVAL 2007). - Nombre de licenciés en croissance : 266 000 en 1992 ; plus de 700 000 en 2012. - Nombre de clubs adhérents à la FFE en augmentation : 1 770 en 1975 ; 8 200 en 2010 (REFErences, 2011).
	Des retombées économiques importantes	<ul style="list-style-type: none"> - 80 000 associations liées à la chasse, - Environ 1 284 000 chasseurs (Fédération Nationale des Chasseurs – FNC - 2012-2013).
		<ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaire des sports et loisirs équestres : 750 millions d'euros, - Emplois liés au cheval : plus de 39 000 salariés et non-salariés (REFErences, 2011). - 25 800 emplois ETP liés à la chasse dont 16 300 directs (BIPE, 2015). - Dépenses moyennes par chasseur par an : 1 600 € d'après CSA, 2005 et 2 162 € d'après BIPE, 2015.
	Des effets environnementaux et d'aménagement du territoire significatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de 0,5 million d'hectares de pâturages (soit 5% des surfaces toujours en herbe) et valorisation de deux millions d'hectares de fourrages et céréales (REFErences, 2011). - Valorisation d'espaces qui seraient non-entretenus sans la présence d'équidés : zones délaissées par l'agriculture face au développement urbain, espaces laissés en friche par l'agriculture de par son recul ou à cause de la moindre qualité de ces surfaces (Vial <i>et al.</i>, 2011a).
		<ul style="list-style-type: none"> - Le travail bénévole des chasseurs participe à la gestion de la faune sauvage, à la régulation des espèces dites nuisibles, à l'entretien de l'espace naturel et aux activités socio-culturelles (Aznar et Bretière, 2010 ; Domingo, 2015).
Une valorisation des spécificités environnementales et culturelles locales	<ul style="list-style-type: none"> - La pratique équestre est différenciée et plus ou moins développée selon les régions, en lien avec la présence de traditions équestres locales et d'avantages comparatifs en termes de densité de population, de paysage, de climat, de qualité des terres pour l'élevage équin... Ainsi, l'enseignement de l'équitation concerne plus particulièrement les régions à forte densité de population (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ou à forte tradition d'élevage équin (Normandie, première région française d'élevage équin) (Fig. 1). - La répartition des chasseurs est très inégale sur le territoire (Fig.2), du fait d'une très grande diversité des modes de chasse liées aux influences culturelles et historiques locales (Scherrer, 2002, p. 21). Ainsi, les chasseurs sont répartis sur toute la France avec une surreprésentation dans le Sud-Ouest et le centre de la France. 	
Effets déstructurants	Des difficultés de valorisation économique	<ul style="list-style-type: none"> - La plupart des centres équestres peinent à atteindre l'équilibre (REFErences, 2011). - Augmentation du taux de TVA de 5,5 à 19,6% au 1er janvier 2014. - Emplois du secteur « caractérisés par une certaine précarité et un fort « turn-over », 1/3 étant renouvelé chaque année, - Recul des soutiens de l'Etat, - Professionnalisme des acteurs souvent remis en question (Jez, 2014). - Coût d'accès à un territoire de chasse très variable, ce qui entraîne des retombées très différentes pour les territoires comme les entreprises.
	Des risques environnementaux liés à une sur-fréquentation des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Le pâturage équin est souvent associé à des dégradations des surfaces en raison d'une mauvaise gestion du foncier par certains propriétaires équins (Vial <i>et al.</i>, 2011b). - Le piétinement des chemins et espaces de randonnées par les cavaliers peut poser problème. - La concentration de population lors d'événements équestres peut

		représenter des risques pour l'environnement naturel (Vial et Pèpe, 2015).
		- La pratique de la chasse ne met pas systématiquement en péril les populations de gibier, si les prélèvements restent inférieurs à des maxima que précisent les études de dynamique de population au sein de chaque espèce. La chasse a un rôle particulier à jouer pour restaurer la biodiversité en acceptant de limiter ou suspendre les prélèvements sur les espèces en difficulté (Scherrer, 2002).
	Des conflits d'usage avec les autres activités rurales	- Problèmes liés à la présence de gros animaux à proximité d'habitations en zone périurbaine (odeurs, insectes, évacuation du fumier, vols, divagations d'équidés, entretien de l'espace...) (Vial <i>et al.</i> , 2011b).
		- Conflits d'usage entre cavaliers et autres pratiquants d'APPN (chasseurs, autres promeneurs à VTT, en moto, en quad ou à pied) (Vial <i>et al.</i> , 2011b) ou exploitants agricoles (Le Caro, 2007).
		- Conflits d'usage entre la chasse et les autres activités rurales (APPN notamment) (Scherrer, 2002).
		- Tensions entre agriculteurs ou propriétaires forestiers et chasseurs en raison des dégâts de gibier sur certaines cultures ou forêts, notamment en cas de surpopulation de sangliers, cervidés ou lapins (Mounet, 2012).

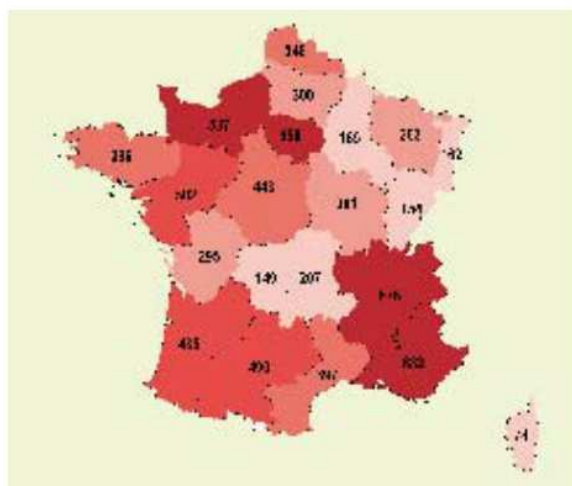
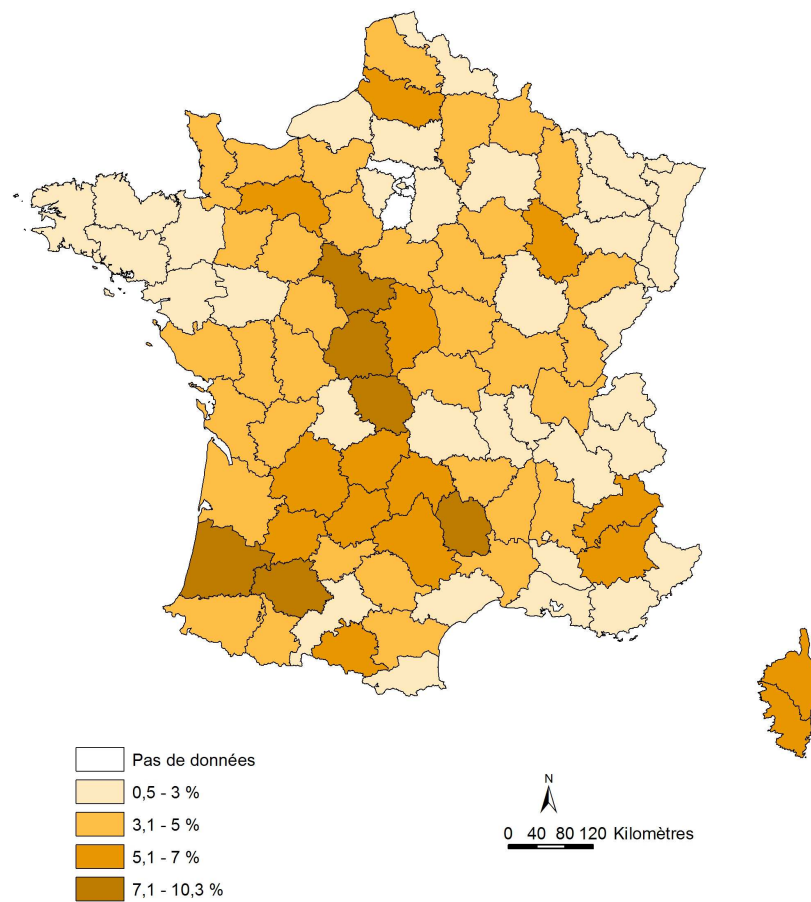


Figure 1 : Répartition des établissements équestres adhérents à la FFE (REFERences, 2011)



Sources : IGN GeoFLA 2013, ONCFS 2012-2013, INSEE 2012 (estimation d'après RGP 2010)
 Réalisation : Irstea, UMR Metafort, G. Brétière. Juillet 2014

Figure 2 : Validations des permis de chasse par département
 (en % par rapport à la population de plus de 15 ans (en 2012-2013))

Tableau 2 : Choix des zones d'études

Zones types	Variables explicatives de la contribution de la chasse au développement territorial						Dépt	Zones d'étude
	Poids des chasseurs / population âgée de plus de 15 ans (1)		Profil des chasseurs		Provenance des chasseurs			
			Type de gibiers principalement chassés (1 ^{er} et 2 ^{eme}) (3)	Pratique principale de chasse	Structure de chasse majoritaire (2)	% de chasseurs extérieurs au dept / total des chasseurs (3)		
1	Faible	2,26	Grand gibier et petit gibier sédentaire	Individuelle	ACCA	Plutôt faible (5,6)	66	Céret
2	Fort	11,44	Grand gibier et petit gibier sédentaire	Collective	Grande chasse privée	Plutôt fort (43,4)	45	La Ferté St Aubin
3	Faible	3,04	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	Chasse privée et communale	Plutôt fort (26,7)	45	Amilly
4	Fort	7,53	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	ACCA	Plutôt faible (2,7)	15	Murat
5	Faible	2,65	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	Chasse privée	Plutôt fort (30,6)	80	Ham
6	Fort	11,70	Migrateur terrestre et petit gibier sédentaire	Individuelle	ACCA	Plutôt faible (2,7)	40	Mimizan
7	Faible	2,71	Petit gibier sédentaire et migrateur terrestre	Individuelle	ACCA	Plutôt faible (3,8)	66	St Laurent de la Salanque
8	Fort	7,17	Petit gibier sédentaire et gibier d'eau	Individuelle	Chasse communale	Plutôt faible (2,7)	80	Friville Escarbotin

(1) Sources : bases de données des FDC (Fédération Départementale de Chasse) et recensement de la population 1999 (INSEE)

(2) Source : FNC et FDC

(3) Sources : Enquêtes Irstea

Dépt : département

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

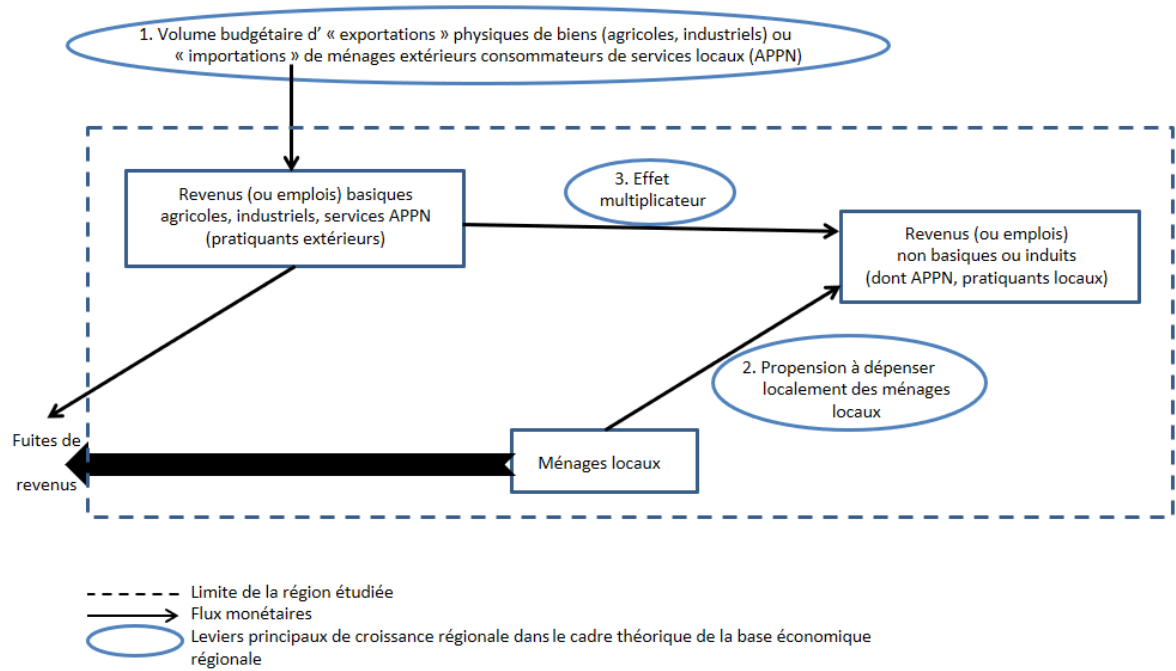


Figure 3 : Rôle des APPN dans une conception « classique » des modèles de la base économique

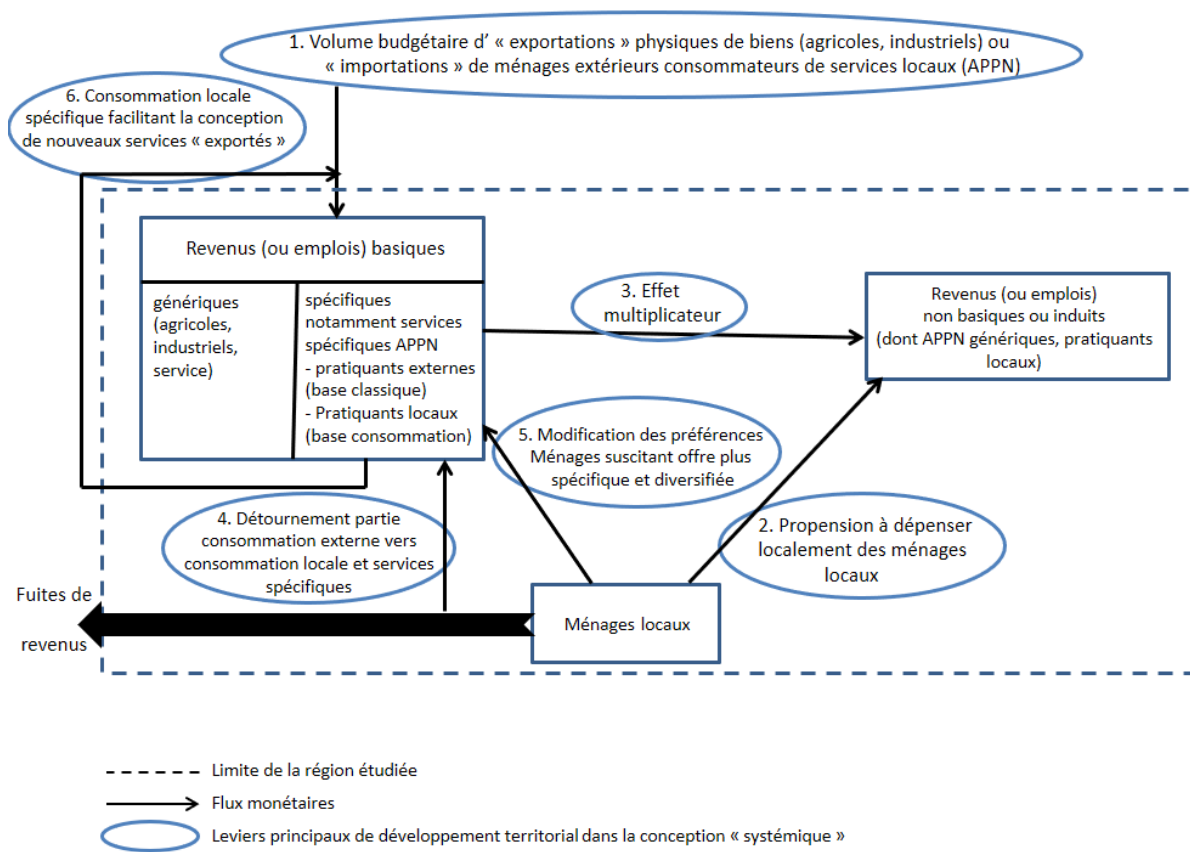


Figure 4 : Rôle des APPN dans une conception « élargie » ou systémique des modèles de la base économique et de la ressource territoriale

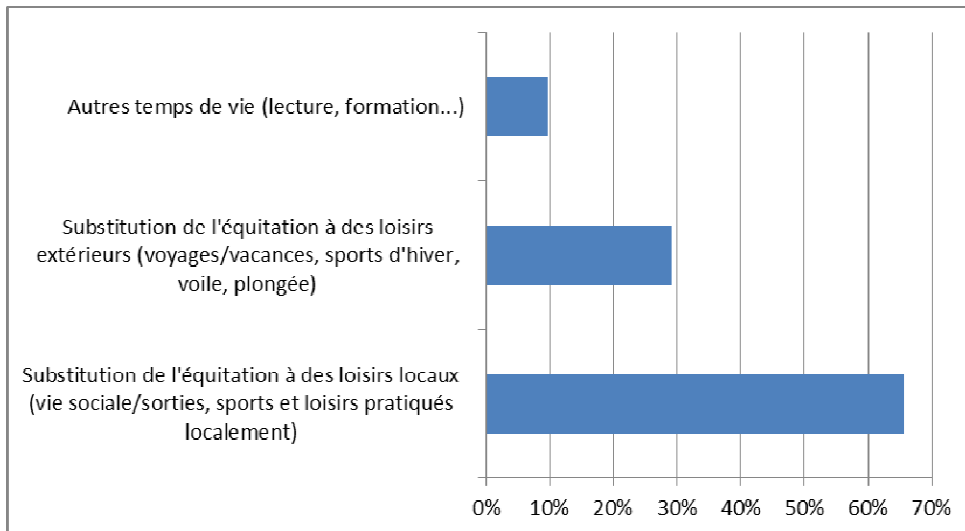


Figure 5 : Parmi les cavaliers déclarant que leur pratique équestre a eu des conséquences sur leur consommation d'autres loisirs (soit un tiers des cavaliers interrogés, 134 répondants), activités auxquelles ils ont dû renoncer pour pratiquer l'équitation

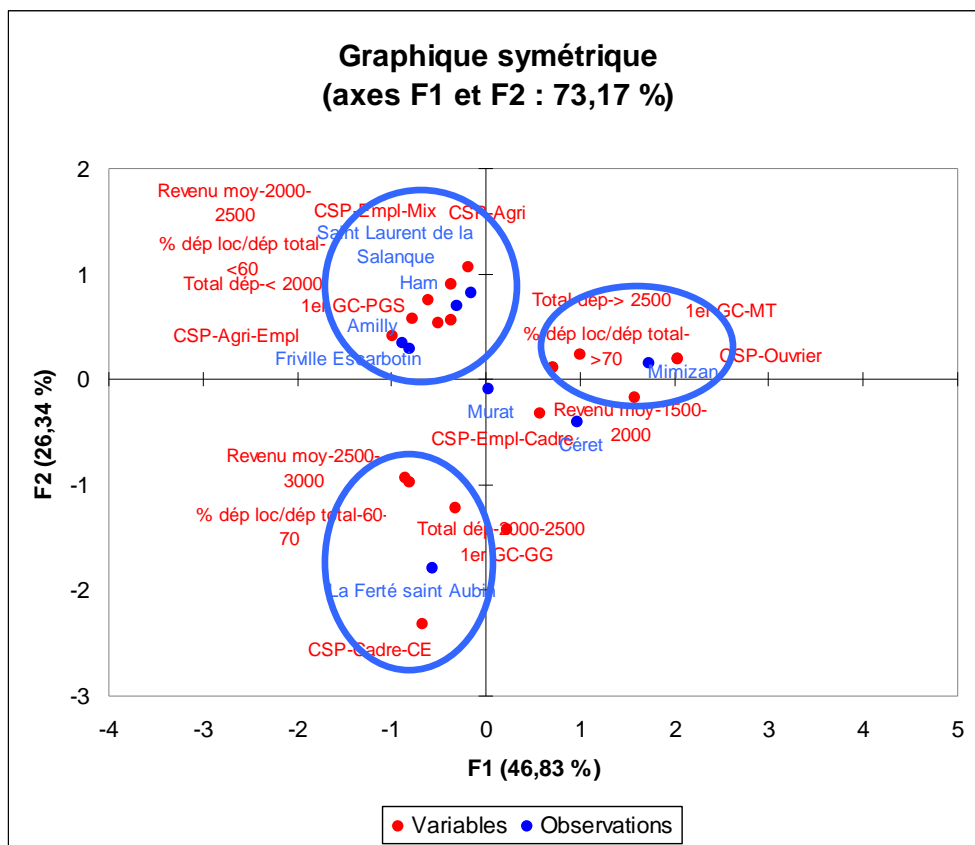


Figure 6 : ACM propension à dépenser localement – revenus - gibier chassé - dépenses totales

Tableau 3 : Les volumes des dépenses totales par zone et par chasseur (en euros)

Catégories de dépenses	Amilly	Céret	Friville	Ham	La Ferté	Mimizan	Murat	St Laurent
Dépenses « indirectes » (1)	191	16	34	167	342	45	182	24
Dépenses directes personnelles (2)	845	2066	888	1034	1410	2241	1756	1634
Total	1036	2082	922	1201	1752	2286	1938	1658

Légende (1) : (via dépenses société de chasse proratisées au nombre de chasseurs) (exemples : agrainoirs, panneaux « chasse en cours », etc.) ; (2) : exemples : armurerie, chiens, nourriture, restaurants, etc...)

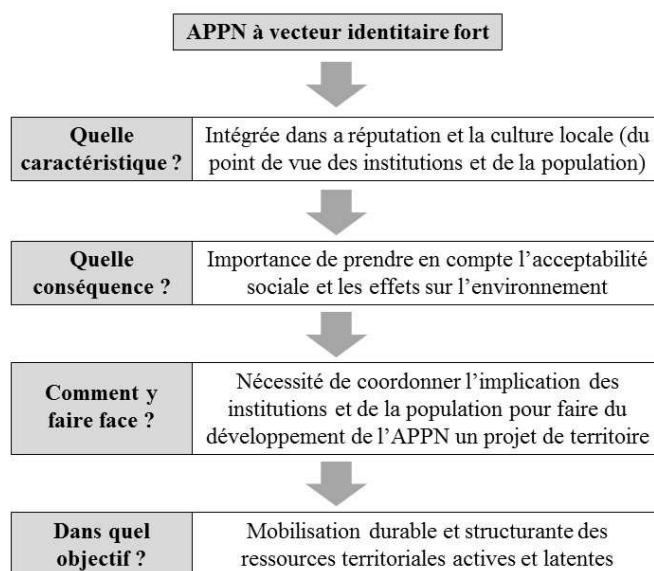


Figure 7 : Enjeux liés au développement d'APPN à vecteur identitaire fort